

RAPPORT SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE EXERCICE 2020

Conformément à « la loi PACTE », VEGA Investment Managers (ci-après « VEGA IM ») rend compte dans le présent rapport des conditions dans lesquelles elle a exercé ses droits de vote sur l'exercice 2020, au titre des instruments financiers détenus par les OPCVM et/ou FIA (ci-après « les OPC ») dont elle assure la gestion, en conformité avec sa Politique de vote aux assemblées générales en vigueur pour l'exercice 2020.

▲ Principes appliqués

Les votes de VEGA IM se basent sur l'analyse des différentes résolutions effectuée par PROXINVEST.
Ce prestataire a adopté une politique de vote correspondant aux standards internationaux.

Ainsi, la politique de vote de VEGA IM répond de l'application de cinq principes majeurs :

1. Approbation des comptes et de la gestion :

Principe : Intégrité de la gestion, de la gouvernance et de l'information financière

2. Conseil d'administration ou de surveillance :

Principe : Séparation des pouvoirs, indépendance et compétence du conseil

3. Affectation du résultat, gestion des fonds propres et opérations en capital

Principe : Gestion raisonnée des fonds propres sur le long terme et respect absolu des actionnaires

4. Rémunération des mandataires sociaux et association des salaires au capital

Principe : Association des salariés, transparence, cohérence et équité des rémunérations

5. Modifications statutaires et droits des actionnaires

Principe : Egalité de traitement des actionnaires – « une action, une voix »

Cette politique de vote s'applique sur l'intégralité de la gamme des OPC y compris les SICAV dont VEGA Investment Managers assure la gestion directement ou indirectement (si celle-ci a été confiée à un délégataire).

VEGA IM a déterminé les critères suivants pour participer ou non à un vote :

- La limite géographique : La participation au vote s'exercera seulement pour les sociétés françaises, dans la mesure où les documents d'information de l'assemblée auront été obtenus.
- Le seuil de détention du capital : VEGA IM votera aux assemblées générales d'un émetteur dès lors qu'elle détiendra dans le cadre de son activité de gestion au moins 1.5% des titres émis sur le marché par cet émetteur pour une même catégorie de titres.
- La part représentée par les actions par rapport aux encours des OPC : VEGA IM votera aux assemblées générales dès lors que la pondération de l'émetteur représente plus de 2% des titres attachés à l'ensemble de la poche actions des OPC gérés par notre société.
- La part représentée par les actions dans un OPC par rapport à son propre encours : VEGA IM votera aux assemblées générales dès lors que la pondération de l'émetteur représente plus de 3.5% de l'encours d'un OPC.

Cependant VEGA IM ne considérera pas les bornes indiquées ci-dessus comme étant des bornes absolues et se réserve la possibilité de participer aux assemblées générales de tout émetteur quelle que soit sa pondération dès lors que les résolutions soumises au vote lui apparaissent importantes.

Les votes seront également exprimés par exception sur les sociétés françaises ou étrangères rencontrant des difficultés structurelles qui font donc courir un risque important aux actionnaires.

▲ Rapport sur l'exercice 2020

VEGA IM a voté sur 25 assemblées au cours de l'exercice 2020, soit un total de 584 résolutions.

Sur ces assemblées, il y a 25 sur lesquelles VEGA IM a voté "non" à au moins une résolution soit 100,00%

Nombre total de votes OUI : 384 sur 584, soit 65,75%.

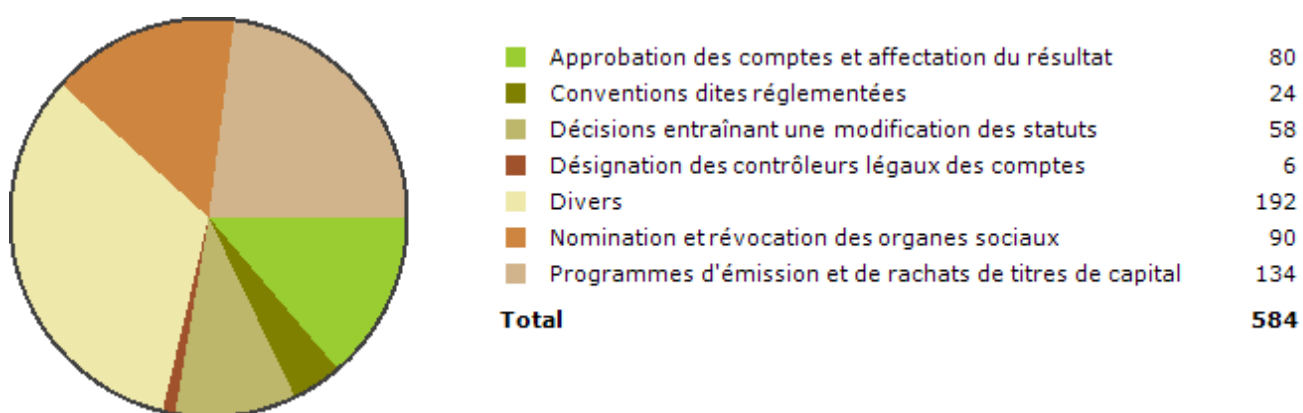
Nombre total de votes NON ou ABSTENTIONS : 200 sur 584, soit 34,25%.



■ Votes oui	384
■ Votes non	200
Total	584

Répartitions par catégorie de résolution (AMF)

Type de résolution	Oui	Non	Abstention
Approbation des comptes et affectation du résultat	57	23	0
Conventions dites réglementées	17	7	0
Décisions entraînant une modification des statuts	52	6	0
Désignation des contrôleurs légaux des comptes	3	3	0
Divers	110	82	0
Nomination et révocation des organes sociaux	61	29	0
Programmes d'émission et de rachats de titres de capital	84	50	0



Répartition des votes "non" ou "abstention" pour ces catégories de résolution

